

## Le Scellement des sillons

Le scellement des sillons réduit l'apparition de caries sur les dents permanentes des enfants. C'est une intervention indolore, prise en charge par la Sécurité Sociale.

### En quoi consiste l'intervention ?

Sceller les sillons consiste à couler une résine fluide, fluorée, dans les sillons des premières et deuxièmes molaires permanentes afin de les obturer. Le soin se fait sans anesthésie après un nettoyage minutieux des dents.

### Pourquoi sceller les sillons des dents des enfants ?

Le scellement des sillons est indiqué pour deux raisons principales :

- Les molaires permanentes des enfants présentent souvent de profonds sillons dans lesquels les poils de la brosse à dents ne peuvent pas pénétrer.
- L'émail des dents permanentes n'est pas totalement mature pendant les quelques années qui suivent l'éruption ; ce qui rend les dents particulièrement sensibles aux caries.

### Qui peut en profiter ?

Le scellement des sillons présente un intérêt pendant la période de fragilité de l'émail, c'est-à-dire pendant les deux ou trois premières années suivant l'éruption des premières et deuxièmes molaires permanentes. Ce traitement concerne donc globalement les enfants de 6 à 14/15 ans. Les enfants qui présentent déjà plusieurs caries, ou des sillons très profonds, sont particulièrement concernés.